

La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS)

DEFINITION

Le système NUTS est un découpage territorial cohérent, harmonisé et hiérarchique afin de pouvoir comparer les niveaux de vie entre les régions à l'intérieur de chaque Etat membre et à l'intérieur de l'Union.

Le système NUTS a été établi à des fins statistiques et ne correspond pas nécessairement aux unités administratives de chaque Etat membre. Il implique souvent des regroupements des diverses unités administratives nationales.

Une unité administrative correspond à une zone géographique pour laquelle une autorité administrative est habilitée à prendre des décisions administratives.

La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS)

MECANISME

Le système NUTS se décompose en 3 *niveaux par pays* selon un critère démographique de la plus grande à la plus petite unité. Les deuxièmes et troisièmes niveaux sont des subdivisions des premiers et deuxièmes niveaux.

- NUTS 1 : de 3 à 7 millions d'habitants
- NUTS 2 : de 800 000 à 3 millions d'habitants
- NUTS 3 : de 150 000 à 800 000 habitants

La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS)

MECANISME

Cependant ce système ne met pas en cause les classifications administratives nationales en introduisant des découpages arbitraires.

Ainsi la région Ile de France avec plus de 11 millions d'habitants est classée NUTS 2 et le Land de Brême (Allemagne) avec 660 000 habitants est classé NUTS 1.

La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS)

APPLICATION

Les Etats les plus peuplés de l'Union peuvent décider d'aller plus loin en subdivisant le niveau NUTS 3. Pour la France le niveau NUTS 4 correspond aux cantons et NUTS 5 aux communes.

Les Etats membres les moins peuplés de l'Union ne possèdent pas d'unités administratives correspondant aux trois niveaux de population et donc ont adopté le principe d'une seule unité administrative pour chaque niveau NUTS, c'est notamment le cas du Luxembourg et de Chypre.

La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS)

APPLICATION

Le niveau NUTS 2 définit les régions de base et constitue le cadre géographique utilisé pour la mise en œuvre de la politique de cohésion. Le niveau 3 sert à la mise en œuvre de certaines actions régionales spécifiques.

Depuis décembre 2013, les niveaux NUTS s'établissent de la manière suivante :

- 98 NUTS 1
- 272 NUTS 2
- 1313 NUTS 3

La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS)

Niveaux NUTS et divisions administratives nationales

PAYS	NUTS 1		NUTS 2		NUTS 3	
Allemagne	Etats fédérés	16	Districts	41	Arrondissements	439
Autriche	Groupes d'Etats fédérés	3	Etats fédérés	9	Groupes de districts	35
Belgique	Régions fédérées	3		11	Arrondissements	43
Bulgarie	Régions économiques	2	Régions de planification	6	Régions	28
Chypre		1		1		1
Croatie		1	Régions économiques	3	Comtés	21
Danemark		1		1	Départements	15
Espagne	Groupes de Communautés autonomes	7	Communautés autonomes	19	Provinces	52
Estonie		1		1	Groupes de Comtés	5
Finlande	Territoires	2	Provinces	6	Régions	20
France	Z.E.A.T.	9	Régions	27	Départements	101
Grèce	Régions de développement	4	Périphéries	13	Communautés de municipalités	51
Hongrie	Grandes régions	3	Régions économiques	7	Départements	20
Irlande		1	Régions	2	Régions d'autorité régionale	8
Italie	Groupes de régions	5	Régions	20	Provinces	110
Lettonie		1		1	Régions	4
Lituanie		1		1	Communautés de municipalités	10
Luxembourg		1		1		1
Malte		1		1	Groupes de Conseils	2
Pays-Bas	Territoires	4	Provinces	12	Régions	40
Pologne	Régions	6	Départements	16	Groupes de districts	45
Portugal	Territoires	3	Régions	7	Sous-Régions	32
République Tchèque		1	Grandes régions	8	Provinces/Régions	14
Roumanie		1	Régions de développement	8	Comtés	42
Royaume-Uni	Nations/Régions	12	Comtés	37	Groupes d'autorités unitaires	133
Slovaquie		1	Grandes régions	4	Provinces/Régions	8
Slovénie		1		2	Régions statistiques	12
Suède		3	Régions	8	Comtés	21
TOTAL		98		272		1313